

CMG asbl

Collège de Médecine Générale
francophone de Belgique

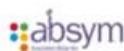
Rue de Suisse 8
1060 Bruxelles

Communication à l'ensemble des médecins généralistes francophones dans le cadre de la pandémie COVID-19

Le 16 mai 2020

Sommaire

Plan de distribution des masques de protection	2
Un courrier des autorités sanitaires:.....	2
We (still) need You !	2
Procédure soins ambulatoires en MR/MRS	3
Tracing : votre aide est précieuse (Rappel)!.....	3
Récupérer les résultats d'un test PCR de la plate-forme fédérale (Rappel).....	3
Dernières nouvelles de l'INAMI.....	4
Remboursement des prélèvements d'échantillons lors des tests PCR COVID-19 dans les établissements résidentiels	4
COVID-19 - Coût du matériel de protection dans le cadre de la reprise des soins : pour l'INAMI, pas pour le patient	4
Mise à jour Sciensano.....	4
Tracing/suivi des contacts et Sécurité des données – secret professionnel.....	5
A bientôt.....	5



Plan de distribution des masques de protection

Un courrier des autorités sanitaires:

Vous trouverez en annexe un courrier explicitant ce que les autorités ont mis au point en ce qui concerne la distribution des masques de protection pour les soignants.

La Plate-forme de première ligne wallonne au sein de laquelle siègent les représentants de la MG a adressé une lettre à la Ministre Morreale pour lui suggérer de réfléchir avec l'autorité fédérale quant à la possibilité d'utiliser les pharmacies d'officine comme points de distribution. Lettre à la Minsitre et document de proposition en annexe.

We (still) need You !



We (still) need You !

Pour pouvoir continuer, nous structurer dans la durée de cette crise, mieux nous informatiser, rémunérer du personnel administratif, reconnaître le travail effectué, mieux pouvoir intégrer vos avis et préoccupations et les répercuter là où il faut et mieux vous informer,

We need you.

Alors nous vous suggérons de consacrer une téléconsultation de 20€ par mois à notre budget le temps de la crise.

Le calcul est simple jusqu'à aujourd'hui : 10 semaines = 2,5 mois = 50 €.

Nous vous serions reconnaissant de maintenir votre soutien comme nous maintenons nos efforts, en continu, par un ordre permanent mensuel le temps que dure cette crise.

Des justificatifs vous seront envoyés.

We need you.

Sur le compte du CMG asbl : BE79 0689 3737 9533 avec la mention « contribution C19 Dr Nom Prénom ».

We Need YOU



Procédure soins ambulatoires en MR/MRS

**COVID-19 - PROCEDURE POUR LES SOINS AMBULATOIRES
DANS UNE INSTITUTION RESIDENTIELLE : MR – MRS –**

Résidences Services - Hébergement de personnes avec un handicap est le titre de cette procédure produite par l'Aframeco, que le Collège remercie pour ce travail et sa collaboration. Vous la trouverez en annexe.

Tracing : votre aide est précieuse (Rappel)!

Le système testing-tracing se mettant en place progressivement, chaque partie du dispositif est précieuse et peut être amenée à compenser les défaillances temporaires d'une autre. Dans le cadre du tracing, les médecins généralistes sont **IMPORTANTES** tant pour expliquer le principe, que pour conseiller comment utiliser la liste des contacts, mais également pour déjà mettre en quarantaine les « high risk contacts ». N'hésitez pas à contribuer à cette partie indispensable du dispositif. Les Call Center font ce travail certes mais leur mise en place graduelle nécessite des réglages.

Attention ! Si vous utilisez l'eForm3 (Signaler une suspicion d'infection au SARS-COV-2 sans test), **n'oubliez pas de prévenir le patient qu'il y aura un tracing afin qu'il ne soit pas surpris par le coup de fil du Call Center.**

Idem si vous utilisez l'eForm 2 – overruling-), **n'oubliez pas de prévenir le patient qu'il y aura un tracing afin qu'il ne soit pas surpris par le coup de fil du Call Center**, d'autant que ce patient a été prévenu par vos soins d'un résultat PCR négatif.

Objectif : mettre un nombre suffisant de personnes en quarantaine pour casser les chaînes de transmission. C'est fondamental du point de vue de la gestion sanitaire de cette crise.

Un aide-mémoire et la feuille de notification des contacts sont annexés au communiqué.

Les inspections d'hygiène sont également là pour répondre à vos questions :

- **Région de Bruxelles-Capitale** : 0478/77.77.08 - notif-hyg@ccc.brussels
- **Wallonie (AVIQ) et Communauté germanophone** : 071/205.105 ou 071/337.777 - surveillance.sante@aviq.be

Récupérer les résultats d'un test PCR de la plate-forme fédérale (Rappel)

Actuellement, il faut parfois jusque 5 jours pour obtenir un résultat. Nous demandons que la plateforme fédérale résorbe ce retard rapidement.

Si vous êtes le détenteur du DMG, le résultat devrait aller dans votre DMI.

Si vous ne l'êtes pas ou que vous n'avez pas le résultat dans le DMI, vous pouvez le trouver via le Hub (pour autant que vous ayez un lien thérapeutique avec le patient et qu'il ait donné son consentement). Attention la plate-forme fédérale est liée au Hub CoZo (hub flamand basé à Gand), certains logiciels demandent une manipulation supplémentaire pour chercher un résultat sur l'ensemble des Hub (décocher l'option « recherche locale » et rafraîchir ensuite ou cocher l'option « tous les hubs »).

Le document du cozo disponible sur le hub, ne contient le plus souvent qu'un lien qui vous permet d'accéder au résultat via l'icône résultats.

Dernières nouvelles de l'INAMI

Vous pourrez les découvrir intégralement en cliquant sur les liens.

COVID-19 : Mesures exceptionnelles de l'assurance soins de santé et indemnités

[Remboursement des prélèvements d'échantillons lors des tests PCR COVID-19 dans les établissements résidentiels](#)

Lorsqu'un médecin généraliste effectue ces prélèvements, ceux-ci peuvent être facturés au moyen des codes de visite qui sont d'application, en fonction du nombre de patients, du moment de la visite et de la qualification du médecin généraliste. Il s'agira principalement des codes suivants :

[COVID-19 - Coût du matériel de protection dans le cadre de la reprise des soins : pour l'INAMI, pas pour le patient](#)

Nous développons un système qui permette à l'assurance soins de santé d'intervenir dans le coût du matériel de protection spécifique des dispensateurs de soins. De ce fait, aucun soignant ne peut faire payer de « supplément corona » à son patient.

Mise à jour Sciensano

Des précisions ont été apportées à la définition de cas. Les autres procédures qui mentionnent cette définition de cas ont également été adaptées.

Le 'fact sheet' sur le COVID-19 a aussi été actualisé et contient maintenant des infos sur l'effet de ventilation, le climat, l'immunité...

Tracing/suivi des contacts et Sécurité des données – secret professionnel

Comme vous le savez, un arrêté royal daté du 4 mai a créé une banque de données auprès de Sciensano dans le cadre du tracing mis en place pour contrer la propagation du coronavirus COVID-19.

Cet arrêté a déjà suscité de multiples réactions quant à son volet « respect de la vie privée » (et on pourrait ajouter « respect du secret médical »).

Ce vendredi, le Collège de Médecine générale (CMG) a pris connaissance de l'appel adressé au Parlement, via une Lettre ouverte, par plus de trois cent personnalités et associations de la société civile qui posent la question de savoir si nos données personnelles sont en danger, ou pas, dans le contexte du traçage mis en œuvre.

Parmi les signataires, on retrouve la Ligue des droits humains, Amnesty International, l'Association syndicale des magistrats, la Ligue des usagers des services de santé, l'Association des journalistes professionnels et plus de 300 personnalités des milieux académique, médical, judiciaire et culturel.

Le CMG est particulièrement sensible à cette interpellation.

Il l'a déjà déclaré à maintes reprises là où il participe aux discussions et souhaite qu'un débat parlementaire puisse rapidement se tenir sur le sujet, afin d'éliminer toute équivoque ou toute mauvaise interprétation, voire mauvaise utilisation, de la réglementation mise en place dans le cadre du tracing .

A bientôt

Le Collège de médecine générale est fier de l'ensemble de ses membres, en constatant l'organisation et la détermination de l'ensemble du Corps des Généralistes !

Félicitations à toutes et tous. Au travail : we will do the job ! L'Union fait la Force

